

Yann Cadic

PLC

Expert comptable
Commissaire aux comptes

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

40 RUE DE MALTE
75011 PARIS

Yann Cadic

PLC

Expert comptable
Commissaire aux comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

40 RUE DE MALTE
75011 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux adhérents,

1. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

3. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Association Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

4. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Nous n'avons aucune information particulière à communiquer.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Boves, le 25 mars 2024

Yann CADIC,
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF

	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	88 345,67	53 812,81	34 532,86	32 789,52
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	55 522,48	52 875,13	2 647,35	3 555,89
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	550,00		550,00	550,00
Autres titres immobilisés				
Prêts	56 000,00		56 000,00	101 000,00
Autres	12 522,84		12 522,84	11 775,77
TOTAL (I)	212 940,99	106 687,94	106 253,05	149 671,18
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	421 564,93	27 258,35	394 306,58	500 442,63
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 825 415,57		1 825 415,57	1 390 024,58
Valeurs mobilières de placement	50,00		50,00	50,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	342 160,07		342 160,07	204 496,73
Charges constatées d'avance	11 624,06		11 624,06	20 157,64
TOTAL (II)	2 600 814,63	27 258,35	2 573 556,28	2 115 171,58
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 813 755,62	133 946,29	2 679 809,33	2 264 842,76

SARL PLC
YANN CADIC
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 7, rue de l'Île mystérieuse
 80440 BOVES
 RCS AMIENS 509 593 984
 N° TVA intracommunautaire : FR 78 509 593 984

BILAN PASSIF

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

FONDS PROPRES

Fonds propres sans droit de reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Fonds propres avec droit de reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Ecarts de réévaluation

Réserves

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves pour projet de l'entité

Autres

Report à nouveau

Excédent ou déficit de l'exercice

Situation nette (sous total)

Fonds propres consommables

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL (I)

FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds dédiés

TOTAL (II)

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)

DETTES

Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières diverses

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes des legs ou donations

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL (IV)

Ecarts de conversion passif

(V)

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)

Du 01/01/2023
au 31/12/2023

Du 01/01/2022
au 31/12/2022

309 585,87

393 466,71

-43 812,67

-83 880,84

265 773,20

309 585,87

265 773,20

309 585,87

1 329 496,84

871 773,45

1 329 496,84

871 773,45

36 987,95

55 953,40

67 326,15

92 941,35

234 693,06

334 108,49

21 263,00

51 263,00

422 166,77

281 038,66

233 142,88

165 394,45

41 812,52

47 107,66

64 134,91

111 629,83

1 017 213,14

990 542,09

2 679 809,33

2 264 842,76

SARL PLC
YANN CADIC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'Île mystérieuse
80440 BOVES
RCS AMIENS 509 593 984
N° TVA intracommunautaire : FR 78 509 593 984

COMPTE DE RÉSULTAT

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	461 431,88	483 123,24
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	71,10	14,22
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	353 223,97	372 159,93
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 553 826,15	1 660 430,59
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	40 029,35	61 450,48
Utilisations des fonds dédiés	196 627,89	62 267,53
Autres produits	38 593,58	33 035,48
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 643 803,92	2 672 481,47
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 033 027,08	1 015 050,89
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	86 737,43	49 800,30
Salaires et traitements	846 905,51	733 748,15
Charges sociales	352 095,64	300 173,18
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 781,35	23 424,41
Dotations aux provisions	11 412,75	11 273,19
Reports en fonds dédiés	298 588,62	541 649,93
Autres charges	53 663,61	53 861,24
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 696 211,99	2 728 981,29
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-52 408,07	-56 499,82
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	348,70	3,58
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	348,70	3,58
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 631,37	6 723,71
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	11 631,37	6 723,71
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-11 282,67	-6 720,13

SARL RLC
YANN CADIC
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'île mystérieuse
80440 BOVES
RCS AMIENS 509 593 984
N° TVA intracommunautaire : FR 78 509 593 984

COMPTE DE RÉSULTAT

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-63 690,74	-63 219,95
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	28 347,24	8 884,47
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	28 347,24	8 884,47
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	8 469,17	29 545,36
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	8 469,17	29 545,36
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	19 878,07	-20 660,89
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 672 499,86	2 681 369,52
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 716 312,53	2 765 250,36
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-43 812,67	-83 880,84

SARL PLC
YANN CADIC
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 7, rue de l'Île mystérieuse
 80440 BOVES
 RCS AMIENS 509 593 984
 N° TVA intracommunautaire : FR 78 509 593 984

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE			

SARL PLC
YANN CADIC
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 7, rue de l'Île mystérieuse
 80440 BOVES
 RCS AMIENS 509 593 984
 N° TVA intracommunautaire : FR 78 509 593 984

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les comptes annuels 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration réuni le 19 Mars 2024.

Les financements en fonds publics sont comptabilisés au titre de l'année notifiée sur les conventions. Ainsi, les subventions non reçues à la clôture des comptes du 31 décembre 2023 sont comptabilisées à l'actif du bilan en "subventions à recevoir". Au 31 décembre 2023, ce poste s'élève à la somme de 1 748 232€.

Néanmoins, l'utilisation de ces subventions est analysée à la clôture des comptes et deux constats sont alors traduits en comptabilité :

- certains différés de réalisation sur conventions "à cheval" sur plusieurs exercices sont constatés en FONDS DEDIES soit la somme de 327 900€ au 31/12/2023 ;
- certaines subventions sont au nom de la FNAB puis reverser aux partenaires, la somme en "FONDS DEDIES A REVERSER" est pour un montant net de 1 001 597€ au 31/12/2023 ;
- certains travaux non validés sur des subventions intégralement échues en 2023 sont comptabilisés en "PRODUITS CONSTATES D'AVANCE" , soit la somme de 48 597€ au 31/12/2023, au titre de la sousréalisation.

Il n'y a eu aucun changement de méthode dans l'appréciation des subventions par rapport à l'exercice précédent.

Cependant, pour la plupart de ces dossiers la date de compte rendu final des travaux étant postérieure à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, la validation définitive n'a pas été formalisée à ce jour par les financeurs.

Néanmoins il est à préciser que l'exercice 2023 est affecté par des ajustements liés au dénouement final des dossiers 2022 pour une somme en charge nette constatée de 2 996€.

Il est à noter que cet exercice 2023 comptabilise au passif du bilan une provision pour charges au titre des IDR pour un montant de 67 326€, après dotation sur l'exercice de 11 373€.

En dernier lieu il est utile de préciser que la Fédération avait déclaré sur l'exercice 2016, auprès de l'Administration Fiscale, un secteur distinct d'activité pour le secteur de certaines prestations de services et se place donc redevable des impôts commerciaux sur cette activité. L'impact sur les comptes 2023 est nul puisque pas d'impôt sur les sociétés.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

SARL DRC
YANN CADIC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'Île mystérieuse
80440 BOVES
RCS AMIENS 509 593 984
N° TVA intracommunautaire : FR 78 509 593 984

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 ans
- Logiciels	1 ans
- Matériel de bureau	3 ans
- Marque et label	3 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances clients d'un montant total de 421 565€ sont provisionnées pour le risque inhérent à leur recouvrement à hauteur de 27 258€ au 31/12/2023, contre 36 988€ au 31/12/2022, soit une reprise nette sur provision de 9 730€ sur l'exercice.

Etant précisé que des pertes sur créances irrécouvrables sont passées en charges pour 3 404€ sur l'exercice.

Les provisions clients ont été reclassées en créances douteuses à la clôture 2023.

SARL PLC
YANN CADIC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'Île mystérieuse
80440 BOVES
RCS AMIENS 509 593 984
N° TVA intracommunautaire : FR 78 509 593 984

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORÉES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	75 477,67		12 868,00
	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		4 260,00		
	Autres immos corporelles				
CORPORELLES	Matériel de transport				2 697,27
	Matériel de bureau & mobilier informatique		49 514,33		
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	53 774,33		2 697,27
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		550,00		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		112 775,77		15 747,07
FINANCIÈRES		TOTAL	113 325,77		15 747,07
		TOTAL GENERAL	242 577,77		31 312,34

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPORÉES	Frais d'établissement & développ.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			88 345,67	
	Terrains					
	Constructions					
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers				4 260,00	
	Autres immos corporelles					
CORPORELLES	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier			949,12	51 262,48	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		949,12	55 522,48	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				550,00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			60 000,00	68 522,84	
FINANCIÈRES		TOTAL		60 000,00	69 072,84	
		TOTAL GENERAL		60 949,12	212 940,89	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

SARL PLC
YANN CADIC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'île mystérieuse
80440 BOVES

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	42 688,15	11 124,66		53 812,81
TOTAL	42 688,15	11 124,66		53 812,81
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.	4 260,00			4 260,00
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	45 958,44	2 656,69		48 615,13
Emballages récupérables divers				
TOTAL	50 218,44	2 656,69		52 875,13
TOTAL GENERAL	92 906,59	13 781,35		106 687,94

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

SARL PEG
YANN CADIC

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'île mystérieuse
80440 BOVES

RCS AMIENS 509 593 984

N° TVA intracommunautaire : FR 78 509 593 984

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL PLC
YANN CADIC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'île mystérieuse
80440 BOVES
RCS AMIENS 509 593 984
N° TVA intracommunautaire : FR 78509 593 984

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	56 000,00		56 000,00
	Autres immobilisations financières	12 522,84		12 522,84
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	421 564,93	421 564,93	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	7,84	7,84	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	21 757,15	21 757,15	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	1 778 287,13	1 778 287,13	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	25 363,45	25 363,45	
	Charges constatées d'avance	11 624,06	11 624,06	
	TOTAUX	2 327 127,40	2 258 604,56	68 522,84
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	45 000,00	
(3)	Créances reçues par legs ou donations			

SARL PLC
YANN CADIC
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 7, rue de l'île mystérieuse
 80440 BOVES
 RCS AMIENS 503 593 984
 N° TVA Intracommunautaire : FR 78 503 593 984

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

-Charges externes.....11 624€

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		11 624,06
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	11 624,06

PRODUITS À RECEVOIR

-Factures à établir..... 7 730 €
-Solde Subventions à recevoir..... 1 779 564 €
- divers à recevoir 38 122 €

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	7 729,57
Autres créances	1 779 564,01
Disponibilités	
	TOTAL
	1 787 293,58

SARL PLC
YANN CADIC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'île mystérieuse
80440 BOVES
RCS AMIENS 800 593 984
N° TVA intracommunautaire : FR 78 800 593 984

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	393 466,71		-42 888,68		309 585,87
Excédent ou déficit de l'exercice	-83 880,84		42 888,68	83 880,84	-124 873,00
TOTAUX	309 585,87			83 880,84	184 712,87

SARL PLC
YANN CADIC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'Île mystérieuse
80440 BOVES
RCS AMIENS 509 593 984
N° TVA-intracommunautaire : FR 78 509 593 984

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

0116 - ASS. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	234 693,06	100 113,58	134 579,48	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	21 263,00	21 263,00		
Fournisseurs & comptes rattachés	422 166,77	422 166,77		
Personnel & comptes rattachés	61 190,00	61 190,00		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	116 965,19	116 965,19		
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 751,00	2 751,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	15 001,62	15 001,62		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	37 235,07	37 235,07		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	41 812,52	41 812,52		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	64 134,91	64 134,91		
TOTAUX	1 017 213,14	882 633,66	134 579,48	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

99 415,00

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

0116 - Ass. FNAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Sous réalisations 2022/financements.....48 597€

	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		64 134,91
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		64 134,91

CHARGES À PAYER

FNPN/Charges externes.....40 991€

Dettes Fiscales et sociales , dont
- congés charges incluses.....95 404€

	CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		40 991,45
Dettes fiscales et sociales		98 952,91
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL DES CHARGES À PAYER		139 944,36

SARL PLO
YANN CADIC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'île mystérieuse
80440 BOVES
RCS AMIENS 509 593 984
N° TVA intracommunautaire : FR 78 509 593 984